

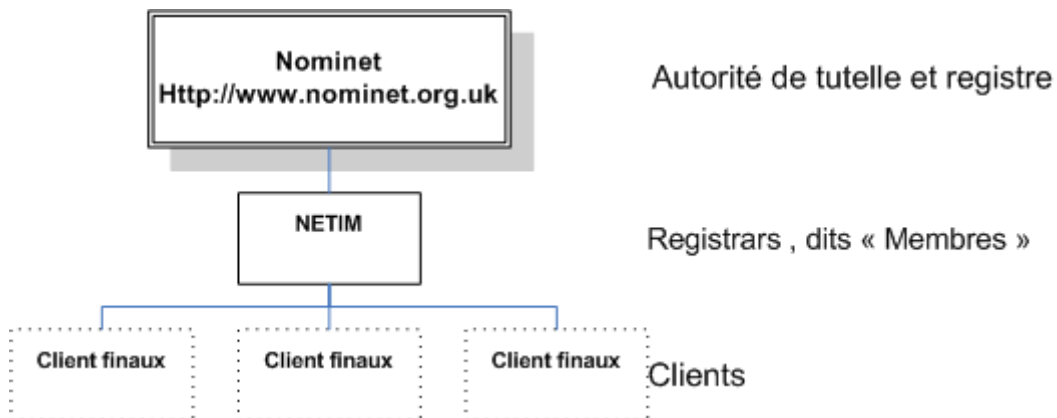
## ANNEXE UK - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION .UK

En complément des conditions générales CG-ND, l'enregistrement, le transfert, le renouvellement ou l'utilisation d'un Nom de Domaine dans l'Extension .UK suppose l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières CP-ND-UK

Les termes employés dans les présentes conditions particulières commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les conditions générales CG-ND.

### ARTICLE UK.1 : AUTORITE DE TUTELLE ET REGISTRE

UK.1.1 Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'Extension



UK.1.2 NETIM® réalise la gestion des Noms de Domaine auprès du Registre en la qualité de registrar accrédité

### ARTICLE UK.2 : REGLES D'ENREGISTREMENT

UK.2.1 La règle appliquée pour l'enregistrement de Noms de Domaine sous cette Extension est celle du « premier arrivé, premier servi ».

UK.2.2 Le Client déclare et garantit que le Nom de Domaine respecte les droits des tiers, les lois et règlements en vigueur ainsi que les règles propres de l'Extension, définies par Nominet, consultables aux adresses suivantes:

<http://www.nominet.org.uk/registrants/aboutdomainnames/legal/terms/>

Le Client reconnaît avoir lu et accepté ce document contractuel (ci-après, les « Règles UK ») qui le lie au Registre. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles qui y sont intégrées par renvoi.

### ARTICLE UK.3 : REGLES DE TRANSFERT

UK.3.1 Le Client initie par l'intermédiaire de NETIM® une demande de transfert pour un Nom de Domaine en .UK depuis un autre registrar vers NETIM® (aussi dénommé « transfert entrant »), selon la procédure indiquée sur notre site, et conformément aux Règles UK:

<http://www.netim.fr/transfert/transfert-nom-domaine-uk.php>

UK.3.2 La réalisation effective du transfert entrant n'est pas immédiate. Le client doit suivre la procédure décrite et, notamment, doit confirmer au Registre son autorisation selon un format spécifié

UK.3.3 Le transfert entrant vers NETIM® n'inclue pas une année de renouvellement pour le domaine.



#### **ARTICLE UK.4 : MODIFICATION CONTRACTUELLES DES CONDITIONS PARTICULIERES**

UK.4.1 Les Règles UK sont sujettes à modifications ou évolutions, liées au système de nommage propre au .UK. Elles sont imposées par le Registre et constituent des modifications indépendantes de la volonté de NETIM®. En acceptant les conditions du Registre, le Client accepte le principe de ces modifications.

**FIN de l'ANNEXE UK**